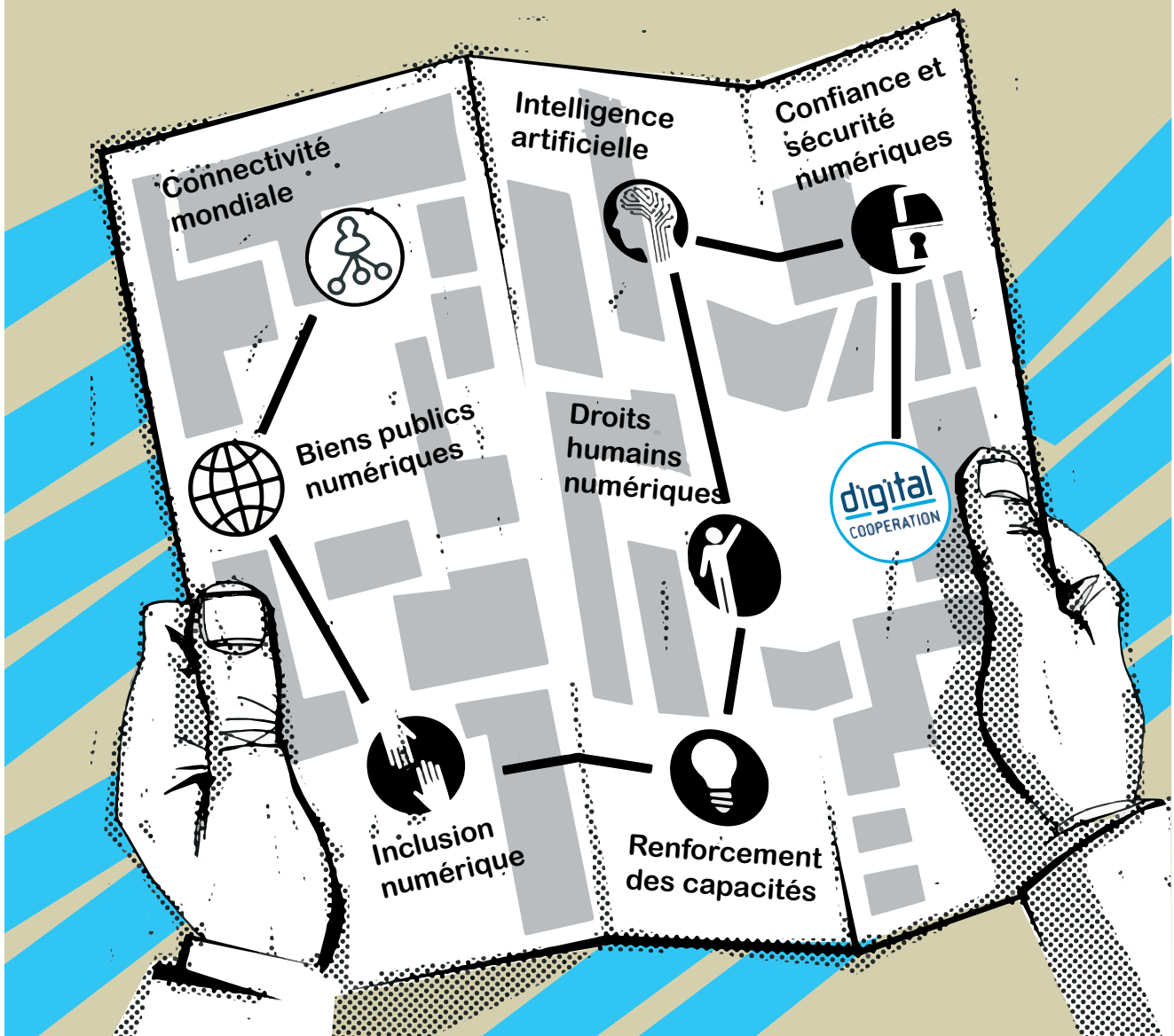


Plan d'action numérique : Accélérer le passage à la coopération numérique



BILAN DES SIX MOIS

Les principales tendances en matière de politique numérique au cours du premier semestre 2020 comprennent la gouvernance des données, la cyber sécurité, les implications de la politique numérique en matière de COVID-19, la fiscalité et la coopération numérique.

Pages 2 et 3

OBSERVATOIRE

L'économie de l'internet, la sécurité, les questions juridiques et les droits numériques ont été parmi les sujets les plus importants en juin.

Pages 4 et 5

FISCALITE NUMERIQUE

Quel est l'état des lieux aux niveaux national et international en matière de fiscalité dans l'économie numérique ?

Pages 8 et 9

CARTOGRAPHIE

Le paysage politique numérique de Genève est riche et diversifié ; des initiatives de cartographie pourraient aider à s'y retrouver et à surmonter le cloisonnement des politiques.

Page 12

Bilan de mi-année : retour sur les six derniers mois

L'année 2020 restera sans aucun doute dans l'histoire. Au cours des six premiers mois, le COVID-19 s'est propagé dans toutes les régions et a changé nos modes de vie. L'évolution des technologies et des politiques numériques en a également été influencée. Cette section examine les cinq questions les plus importantes de ces six derniers mois, par ordre chronologique.

1. La gouvernance des données : La recherche du partage des données

Les discussions sur la gouvernance des données se sont principalement concentrées sur le partage des données et les défis que cela génèrent dans les domaines de la standardisation, la protection de la vie privée et des échanges de données transfrontaliers. En février, la Commission européenne a publié une stratégie sur les données [qui](#) envisage la création d'un espace européen unique de données pour faciliter l'accès aux données publiques et privées et leur réutilisation, à travers neuf nouveaux espaces de données sectoriels (dans des domaines telles que l'industrie manufacturière, la santé et l'énergie). La nouvelle loi sur les données (« Data Act »), prévue pour 2021, devrait en fournir le cadre de gouvernance.

La stratégie note également la nécessité d'améliorer les règles de portabilité des données (qui font désormais partie du règlement général sur la protection des données (RGPD)), afin que les individus puissent avoir plus de contrôle sur qui peut accéder à leurs données et les utiliser à un niveau plus granulaire. Ces règles améliorées pourraient être intégrées dans une version révisée du RGPD ou dans la nouvelle loi sur les données.

En ce qui concerne les flux internationaux de données, la Commission envisage « une approche ouverte mais affirmée [...], fondée sur les valeurs européennes ». Reconnaissant l'importance des flux internationaux de données pour la compétitivité des entreprises européennes, l'UE continuera à soutenir la coopération internationale en matière de données, tout en s'efforçant de lever les obstacles injustifiés aux échanges transfrontaliers.

Parallèlement à la stratégie en matière de données, la Commission a également lancé un livre blanc sur l'intelligence artificielle (IA) [qui](#) explore les approches de gouvernance pour une IA fondée sur la confiance. L'UE perçoit que les données et l'IA sont liées. Plus tôt elle créera son cadre pour des espaces de données communs et la gouvernance de l'IA, plus son secteur économique axé sur les données deviendra robuste.

À Genève, le processus « Road to Bern via Geneva » [a](#) donné aux organisations internationales basées à Genève l'occasion de discuter des questions de coopération en matière de données et de numérique. Les organisations qui traitent de grandes quantités de données (comme le CERN et

l'Organisation météorologique mondiale) et celles pour lesquelles les données constituent un domaine d'intérêt relativement nouveau (par exemple l'Organisation mondiale de la santé) se réunissent pour discuter des questions liées à la collecte, à la protection, au partage et à l'utilisation des données.

La crise COVID-19 a accéléré les discussions sur le partage des données en vue de contenir la pandémie et pour faire progresser la recherche d'un vaccin.

Les données (ouvertes) font également partie des biens publics numériques mis en évidence dans le Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la coopération numérique, comme étant essentiels pour parvenir à un développement durable. *Pour en savoir plus, voir les pages 6 et 7.*

2. La responsabilité des États dans le cyberspace, dans un contexte de croissance des cyberattaques

Les discussions sur la responsabilité des États dans le cyberspace et sur la façon d'appliquer le droit international au cyberspace se sont poursuivies dans le cadre de deux processus onusiens.

Le Groupe d'experts gouvernementaux des Nations Unies (GGE) sur la promotion d'un comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale [est](#) le plus ancien processus international sur la cyber sécurité ; le groupe de travail actuel est le sixième. Alors que le cinquième groupe n'est pas parvenu à un consensus sur un rapport, les rapports de 2013 et 2015 sont devenus une pierre angulaire des processus de négociation des cyber-normes. Aujourd'hui, le sixième groupe poursuit ses travaux autour d'une question principale : Comment appliquer le droit international au cyberspace (plutôt que de se demander s'il faut l'appliquer, comme cela a déjà été confirmé).

Le groupe de travail à composition non limitée [a](#) été créé en 2018 parallèlement au sixième GGE, afin de permettre à « toutes les parties intéressées » de continuer à élaborer des règles, des normes et des principes de comportement responsable des États dans le cyberspace. Sa dernière réunion a eu lieu en février, mais le groupe a continué à travailler sur son projet de document final, en recueillant des contributions écrites des parties concernées. [Le](#) président du groupe a récemment suggéré [que](#) la réunion finale, prévue pour juillet 2020, soit reprogrammée pour 2021. Une décision finale doit encore être prise.

Parallèlement, le COVID-19 a généré une augmentation des attaques soutenues par des États ainsi que des attaques criminelles exploitant le contexte de crise, à travers des escroqueries et des attaques de phishing contre les infrastructures de santé. Les graves risques que posent ces attaques ont amené les gouvernements [et](#) des organisations telles que l'OTAN [et](#) le CyberPeace Institute [à](#) publier des

appels et des déclarations exhortant les acteurs étatiques et non étatiques à s'abstenir de lancer des cyber-attaques contre le secteur de la santé et à les prévenir.

3. Les applications de suivi des contacts déclenchent de nouveaux débats sur la protection de la vie privée

De toutes les questions politiques suscitées par le COVID-19, celles qui concernent les applications de suivi des contacts ont probablement été les plus importantes au cours des derniers mois, un vif débat se faisant jour autour des approches centralisées et décentralisées.

Les applications reposant sur une approche centralisée impliquent la collecte et le stockage de données dans un espace central accessible aux autorités publiques (telles que les services de santé). Comme ces applications doivent être développées à partir de zéro, leur développement est lent. En outre, elles ne sont pas interopérables, car chaque application est développée indépendamment et repose sur des normes différentes. Comme les gouvernements ont tendance à prendre l'initiative de développer des applications centralisées, des inquiétudes ont été exprimées quant à des possibles abus futurs (par exemple, de surveillance de masse ou de conservation des données par les autorités pendant une période plus longue que nécessaire).

Les applications décentralisées stockent des données localement, sur les téléphones des utilisateurs, et s'appuient largement sur les interfaces de programmes d'application (API) existantes des systèmes d'exploitation Android de Google et iOS d'Apple. Si cela facilite le développement et l'interopérabilité des applications, un des défis vient du fait que les autorités doivent donc respecter les règles fixées par les entreprises privées. Et si les systèmes décentralisés sont considérés comme plus respectueux de la vie privée, ils présentent néanmoins des risques (par exemple, que des acteurs malveillants pourraient écouter les données échangées au niveau local).

Un autre problème est lié à l'adoption des applications de suivi des contacts, qui dépend de la confiance que les utilisateurs ont dans les gouvernements ou les entreprises qui les soutiennent. Un faible taux d'adoption rend l'application inefficace. Le principal argument utilisé pour encourager l'adoption est que la santé publique est impérative et peut conduire à des environnements sans maladie. Mais les utilisateurs peuvent avoir l'impression qu'on leur présente un compromis (vie privée individuelle contre intérêt public) qu'ils ne sont pas prêts à faire. *En savoir plus sur les applications de suivi des contacts et leur déploiement dans le monde.*

4. Une part du « gâteau fiscal numérique »

Ces dernières années, il est devenu largement admis que les entreprises technologiques devaient payer leur juste part d'impôts. La question principale est de savoir comment répartir les taxes entre les pays et comment établir un lien entre l'activité et les consommateurs lorsque le siège social n'est pas physiquement présent dans le pays.

Trois grandes tendances se dégagent. Au niveau international, l'Organisation de coopération et de développement

économiques (OCDE) facilite un processus vers un accord multilatéral. Cette approche a la faveur de l'UE et d'autres pays, et a été soutenue par les États-Unis jusqu'en juin, date à laquelle le pays a décidé de se retirer.

L'approche régionale de l'UE pour une taxe numérique à l'échelle de l'Union n'a jusqu'à présent pas réussi à obtenir un soutien suffisant de la part du bloc.

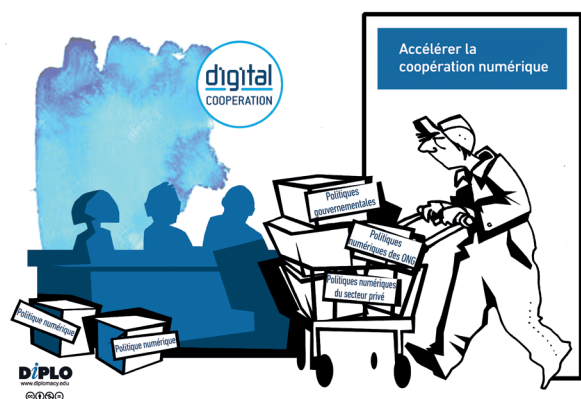
Comme les progrès au niveau international sont lents, plusieurs pays, comme la France, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Turquie et l'Indonésie, ont choisi d'introduire des mesures unilatérales. Certaines propositions contiennent des clauses de caducité, permettant aux taxes unilatérales de cesser de s'appliquer une fois que les règles régionales ou mondiales seront en place. *Pour en savoir plus, consultez les pages 8 et 9.*

5. Accélérer le passage vers la coopération numérique

La pandémie de COVID-19 a accéléré l'arrivée de « l'ère de l'interdépendance numérique », envisagée dans le rapport de juin 2019 du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique. Le monde tente maintenant de saisir les changements économiques, politiques et sociaux déclenchés par la pandémie, alors que la société devient plus dépendante des technologies numériques.

La numérisation promet d'accélérer le processus de reprise économique, ce qui peut être réalisé plus efficacement si des solutions de gouvernance rapides et solides sont développées pour les nouveaux problèmes, comme les applications de suivi des contacts, le commerce électronique et les politiques de contenus. Dans ce contexte, le récent Plan d'action pour la coopération numérique du Secrétaire général des Nations Unies arrive à point nommé, proposant des mesures pour accélérer une coopération numérique ancrée dans les réalités politiques, sociales et juridiques du monde numérique.

Les actions politiques proposées dans le plan d'action indiquent les principaux jalons d'une coopération numérique efficace qui peut mener à « l'avenir que nous voulons ». Il appartient maintenant aux gouvernements, au secteur privé, à la société civile, aux organisations internationales, aux universités et à la communauté technique d'en assurer le suivi avec responsabilité et engagement. *Pour en savoir plus, voir les pages 6 et 7.*



Développements en matière de politiques numériques en juin

Le paysage politique numérique est riche de nouvelles initiatives, de cadres réglementaires en évolution, de nouvelles législations et de décisions de justice. Avec l'observatoire *Digital Watch* – disponible sur dig.watch – nous décodons, contextualisons et analysons les développements en cours, offrant des mises à jour sur le monde complexe de la politique numérique. Le baromètre mensuel qui suit compare les développements dans différentes thématiques pour révéler les nouvelles tendances et permettre de les comprendre en lien avec celles des mois précédents. Voici une version résumée ; pour en savoir plus sur chaque développement, cliquez sur les icônes bleues ou visitez la section « Updates » de l'observatoire.



en progression

Architecture globale de la gouvernance de l'Internet

Le Secrétaire général des Nations Unies a lancé un Plan d'action pour la coopération numérique.

Le secrétariat du Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) a annoncé que le FGI 2020 se tiendra en ligne.



neutre

Développement durable

Le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information a lancé un dialogue sur le rôle de la numérisation dans la décennie d'action. La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et les entreprises de télécommunications africaines ont lancé l'*Africa Communications Intelligence Platform*.

Le Rwanda a été sélectionné pour lancer l'initiative Giga, lancée par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour fournir une connexion Internet aux écoles. Le Soudan a rejoint l'Alliance « Better Than Cash » pour accroître l'inclusion financière.

La Commission européenne a publié son indice 2020 de l'économie et de la société numériques.



en progression

Sécurité

L'OTAN a réaffirmé sa détermination à utiliser toute sa gamme de capacités contre les cyber-menaces. Le président de la Commission européenne a averti que les cyber-attaques contre les hôpitaux ne peuvent être tolérées.

L'Australie a confirmé qu'elle était la cible d'un « cyber-acteur sponsorisé par un État ». Les sites web du gouvernement éthiopien et des organisations non gouvernementales ont été la cible de cyber-attaques.

Zoom a annoncé un cryptage de bout en bout pour tous les utilisateurs.

Les chercheurs ont découvert une série de vulnérabilités de type « zero-day » – appelée Ripple20 – qui pourrait affecter des centaines de millions d'appareils.

L'UIT a mis à jour ses lignes directrices sur la protection des enfants en ligne.



en progression

E-commerce et économie numérique

Les États-Unis ont suspendu leur participation à la discussion internationale sur un régime fiscal numérique mondial. L'OCDE a réitéré son engagement à poursuivre les travaux en vue d'un accord multilatéral.

La Commission européenne a ouvert des enquêtes antitrust concernant l'App Store d'Apple et les pratiques d'Apple Pay.

Le Brésil a suspendu le service de paiement numérique de WhatsApp quelques jours après son lancement. Le procureur général de Californie a demandé à un tribunal de contraindre Uber et Lyft à classer les conducteurs comme des employés. La Commission européenne a ouvert une consultation publique sur la loi relative aux services numériques (« Digital Services Act »).



en progression

Droits numériques

La Commission européenne a publié une évaluation des deux ans du RGPD.[🔗](#)

La Norvège a arrêté son application de suivi des contacts COVID-19 pour des raisons de confidentialité.[🔗](#)

Facebook a retiré des messages de la campagne présidentielle de Trump pour avoir violé les politiques contre les symboles de haine.[🔗](#) La société a également annoncé des changements à sa politique sur les discours de haine.[🔗](#)

Google a introduit une fonctionnalité permettant la suppression automatique des données de localisation et d'activité des utilisateurs après 18 mois.[🔗](#)



en progression

Jurisdiction et questions légales

La Cour européenne des droits de l'homme a statué que le blocage « collatéral » de sites Internet violait la liberté d'expression.[🔗](#)

La Cour suprême fédérale allemande a demandé à Facebook de cesser certaines activités de collecte de données sur ses plateformes.[🔗](#)

Le Center for Democracy and Technology a déposé une plainte[🔗](#) contre le décret du président américain demandant une révision de la section 230 du « Communications Decency Act » qui protège les plateformes en ligne de la responsabilité vis-à-vis des contenus.[🔗](#) Pendant ce temps, le Département américain de la justice a proposé des changements à la section 230.[🔗](#)

En France, le Conseil constitutionnel a déclaré inconstitutionnelles des dispositions clés de la loi sur le discours de haine adoptée en mai.[🔗](#) Le Conseil d'Etat a confirmé l'amende de 50 millions d'euros infligée l'année dernière à Google par l'autorité de protection des données.[🔗](#)

Facebook a lancé des actions en justice contre des sites web qui récoltent les données des utilisateurs et utilisent des logiciels d'automatisation non autorisés.[🔗](#)

Les tribunaux ont jugé que les fermetures d'Internet en Papouasie et en Papouasie occidentale (2019)[🔗](#) et au Togo (2017)[🔗](#) étaient illégales.

La Russie a levé les restrictions imposées contre l'application Telegram.[🔗](#)



neutre

Infrastructure

Telefonica Deutschland[🔗](#) et les sociétés canadiennes Bell et Telus[🔗](#) ont choisi Ericsson et Nokia pour l'équipement de base 5G plutôt que Huawei.

Le gouvernement américain a décidé d'autoriser les entreprises américaines à travailler avec Huawei dans le cadre des activités de développement des normes de télécommunications.[🔗](#)

La France et l'Allemagne ont lancé le projet européen d'infrastructure de données GAIA-X.[🔗](#)



en progression

Nouvelles technologies (IA, Internet des objets...)

Le Secrétaire général des Nations Unies a annoncé son intention de créer un conseil consultatif multipartite sur la coopération mondiale en matière d'IA.[🔗](#) Un partenariat mondial sur l'IA a été lancé pour guider « le développement et l'utilisation responsables de l'IA ».[🔗](#)

IBM a annoncé qu'elle ne proposait plus de technologie de reconnaissance faciale à usage général (FRT).[🔗](#) Amazon a introduit un moratoire d'un an sur l'utilisation par la police de son système de FRT Rekognition.[🔗](#) Microsoft a réitéré qu'elle ne vendrait pas de FRT à la police tant qu'une législation basée sur les droits de l'homme n'aura pas été adoptée.[🔗](#)

Le Forum mondial pour l'harmonisation des règlements concernant les véhicules de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe a adopté des règlements pour les véhicules connectés[🔗](#) et automatisés.[🔗](#)

Plan d'action numérique : Vers une coopération numérique accélérée

Le 11 juin 2020, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a présenté un Plan d'action pour la coopération numérique. S'appuyant sur les recommandations formulées dans le rapport du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique, le plan définit un programme numérique favorable au développement, propose des initiatives concrètes et aborde les questions de gouvernance numérique de façon équilibrée et concrète.

Le développement en point de mire

Le plan est principalement centré sur le développement, en relation directe avec l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Bien que plusieurs objectifs de développement durable (ODD) fassent spécifiquement référence à la technologie numérique, la sphère numérique et le potentiel de la technologie pour atteindre ces objectifs sont largement absents de l'Agenda 2030. Le plan comble cette lacune d'une certaine manière : Il introduit un 18e objectif de développement durable, qui constitue un niveau transversal par rapport aux 17 objectifs existants.

Si l'inclusion commence par l'accès aux réseaux et aux équipements, elle ne prend tout son sens que si la connectivité est abordable et si les citoyens possèdent les bonnes compétences numériques. Le plan propose une base de référence pour l'inclusion numérique qui présentera davantage de mesures et de données pour aider à réaliser de plus grands progrès. Il préconise également l'inclusion des femmes, des migrants et des réfugiés, des personnes handicapées, des personnes âgées, des jeunes, des communautés indigènes et d'autres personnes susceptibles d'être exclues des avantages de la numérisation.

Le plan d'action souligne que les biens publics numériques sont essentiels à la réalisation des ODD. Il appelle également à un retour à l'éthique initiale de l'Internet, fondée sur l'ouverture. Le terme « ouvert » est utilisé à 22 reprises dans le document, en référence à l'open source, aux contenus ouverts, aux logiciels ouverts, à l'IA ouverte, etc.

Vers des solutions de gouvernance numérique

Actuellement, il n'existe pas d'espace politique unique au niveau mondial où les pays, les entreprises et les citoyens peuvent se réunir pour discuter des développements technologiques, aborder les questions numériques urgentes et convenir de principes et de règles communs chaque fois que cela est possible.

Si les propositions de le plan d'action devaient être mises en oeuvre aujourd'hui, les questions politiques concernant, par exemple, les applications de suivi des contacts, atterraient très probablement à FGI Plus, l'un des modèles de gouvernance proposés par le rapport du Groupe de haut niveau et approuvés par le plan. FGI Plus réunirait tous les acteurs directement concernés et apporterait leur expertise. Ensuite, de manière transparente et inclusive, les

La voie à suivre : de nouveaux mécanismes

Le plan d'action décrit plusieurs nouveaux mécanismes qui permettraient d'accélérer la coopération numérique mondiale :

Mécanisme	Animateur	Rôle
Envoyé(e) pour les technologies	Secrétaire général	Conseille les hauts responsables de l'ONU sur les grandes tendances technologiques, et promeut et coordonne les activités de coopération numérique.
Groupe mondial d'investisseurs et d'experts en financement	ONU	Envisage le développement d'une plateforme de financement et identifie de nouveaux modèles d'investissement en matière de connectivité.
Coalition multipartite sur l'inclusion numérique	Secrétaire général	Veille à ce que « la voix de celles et ceux qui ne profitent pas pleinement des possibilités numériques soit entendue ».
Réseau multipartite pour le renforcement des capacités	Secrétaire général et entités des Nations Unies	Promeut des moyens globaux et inclusifs de renforcement des capacités numériques, et fait office de guichet d'informations pour orienter les demandes d'appui vers les lieux appropriés.
Organe consultatif multipartite sur la coopération mondiale en matière d'AI	Secrétaire général	Fournit des orientations au Secrétaire général et à la communauté internationale pour une meilleure confiance de l'IA ; partage les bonnes pratiques et échange des points de vue sur la normalisation et de conformité en matière d'AI.
Organe stratégique multipartite de haut niveau du FGI	Non spécifié ; très probablement le Secrétaire général	Coordonne le suivi des discussions du FGI et relaye les approches et recommandations proposées par le Forum auprès des instances normatives et décisionnelles appropriées.

nouvelles approches et recommandations politiques pourraient être relayées aux forums normatifs et décisionnels appropriés. Les résultats pourraient être accélérés par un segment de haut niveau ainsi que des échelons ministériels ou parlementaires, comme le propose le plan.

L'IA a-t-elle besoin d'une gouvernance spécifique ?

Le plan d'action envoie deux messages. Premièrement, elle souligne la nécessité d'une gouvernance de l'IA en énumérant, par exemple, des lacunes telles que le manque

de coordination générale entre les initiatives d'IA et l'absence de plateforme commune pour rassembler ces différentes initiatives. Deuxièmement, le plan se montre prudente en « tenant compte des mandats et des institutions existants » lorsqu'elle aborde la gouvernance de l'IA. Cette approche prudente reflète l'évolution actuelle qui consiste à ne plus considérer l'IA comme un domaine politique distinct, mais à l'ancrer dans les règles existantes couvrant des questions telles que les droits de l'homme, les responsabilités et la protection des consommateurs.

L'IA a occupé une place importante dans les débats qui ont marqué le lancement du plan d'action. Découvrez les principaux points soulevés.

Le traitement délicat des questions de cyber sécurité

Le plan d'action est timide en ce qui concerne la cyber sécurité, étant donné les controverses politiques qui entourent ces questions. Il propose une déclaration sur la sécurité et la confiance numériques qui serait négociée par les États membres des Nations Unies et approuvée par les autres parties prenantes.

Une nouveauté bienvenue est le lien établi par le plan entre la cyber sécurité et le développement, un aspect qui est souvent absent des discussions sur la politique numérique. Un Internet non sécurisé dans les pays en développement nuit non seulement à la croissance économique et sociale, mais aussi à la stabilité globale de l'Internet.

Consolider les principes des droits de l'homme

La section du plan consacrée aux droits de l'homme consolide ce qui a été réalisé au niveau politique. Il rappelle que les droits de l'homme existent en ligne comme hors ligne. Il appelle les développeurs de technologies à faire preuve de responsabilité en ce qui concerne les impacts de leurs produits sur les droits de l'homme ; il rappelle que les interruptions générales d'Internet sont contraires au droit international des droits de l'homme ; et il présente les débats publics sur des questions telles que la protection des données, la surveillance et la reconnaissance faciale, le harcèlement en ligne et la gouvernance des contenus.

Le plan a également mis en avant un nouvel élément pour les Nations Unies. Il indique clairement que le modèle commercial de monétisation des données des plateformes de réseaux sociaux est une cause structurelle de violations de la confidentialité des données.

Éviter la « hype » : Tirer les leçons de la blockchain

Le plan d'action contourne les pièges de la « hype » autour des technologies, et c'est un signe prometteur du développement d'une forme d'immunité de l'organisation en

la matière. Il n'en a pas toujours été ainsi. Il y a trois ans, les Nations Unies et de nombreux autres acteurs considéraient la blockchain comme la solution miracle à de nombreux problèmes de société. Si la blockchain peut avoir des applications utiles (par exemple, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le vote), elle ne peut pas tenir toutes ses promesses et répondre à toutes les attentes.

Le plan ne fait pas une seule référence à la blockchain. Il s'agit d'un premier pas important pour les Nations Unies vers le développement d'une immunité par rapport à la « hype » autour des technologies. Cette résistance peut permettre de gagner du temps et de l'argent, et garantir un enthousiasme sain et constructif pour l'utilisation de la technologie dans la résolution de problèmes sociétaux urgents.

Les prochaines étapes entre sprint et marathon

Le plan donne une orientation et des indicateurs des prochaines étapes du passage vers une coopération numérique plus inclusive, mieux informée et plus efficace, alors que nous nous dirigeons vers un avenir de plus en plus incertain.

Sur ce chemin, nous devons courir un sprint (fournir des solutions immédiates en réponse à la crise du COVID-19) et un marathon (façonner une architecture de gouvernance numérique qui soutient l'Agenda 2030). Le test ultime de la coopération numérique sera de savoir qui, où et comment pourra-t-on répondre au nombre croissant d'appels des pays, des entreprises et des citoyens pour la protection de leurs droits et intérêts numériques.

Cette analyse est basée sur l'article du professeur Jovan Kurbalija intitulé « Digital Roadmap: The realistic acceleration of digital cooperation ». Pour plus de détails sur le plan d'action, suivez l'espace dédié sur l'observatoire Digital Watch.

« Multipartisme » et coopération numérique

Le terme « multipartite » est l'un des plus utilisés dans le plan. À une époque où la résilience du multilatéralisme est remise en question par de nombreux acteurs, le plan souligne l'importance du multipartisme, tout en le reliant au système des Nations Unies : Le Secrétaire général souligne que les Nations Unies sont prêtes à « servir de plateforme de dialogue sur les politiques à suivre entre les multiples parties prenantes ». La coopération numérique elle-même est présentée comme un effort multipartite : tandis que les gouvernements restent au centre de l'élaboration des politiques, il est essentiel de s'engager avec le secteur privé, la communauté technique et la société civile dès le début si l'on veut prendre des décisions et des politiques réalistes et efficaces.

La fiscalité dans l'économie numérique : Contourner l'impasse

De nombreux gouvernements dans le monde s'inquiètent du fait que les géants de la technologie ne paient pas leur juste part d'impôts dans les pays où ils opèrent. Ces préoccupations ont donné lieu à de nouvelles taxes nationales et à de nouveaux efforts au niveau international pour définir des solutions globales. Le COVID-19 a mis la question des taxes numériques au centre des préoccupations du fait du déplacement de l'activité économique en ligne et du pouvoir économique croissant des plateformes technologiques. Quelle est la situation actuelle ?

À une époque où les multinationales technologiques telles qu'Apple, Google et Facebook exercent des activités commerciales dans des pays où elles n'ont pas nécessairement de présence légale, il devient d'autant plus difficile de taxer les bénéfices générés. Si les gouvernements et les organisations internationales conviennent que les règles fiscales existantes doivent s'adapter à l'évolution rapide de l'économie numérique actuelle, ils ne se sont pas encore mis d'accord sur ce à quoi ces règles devraient ressembler exactement.

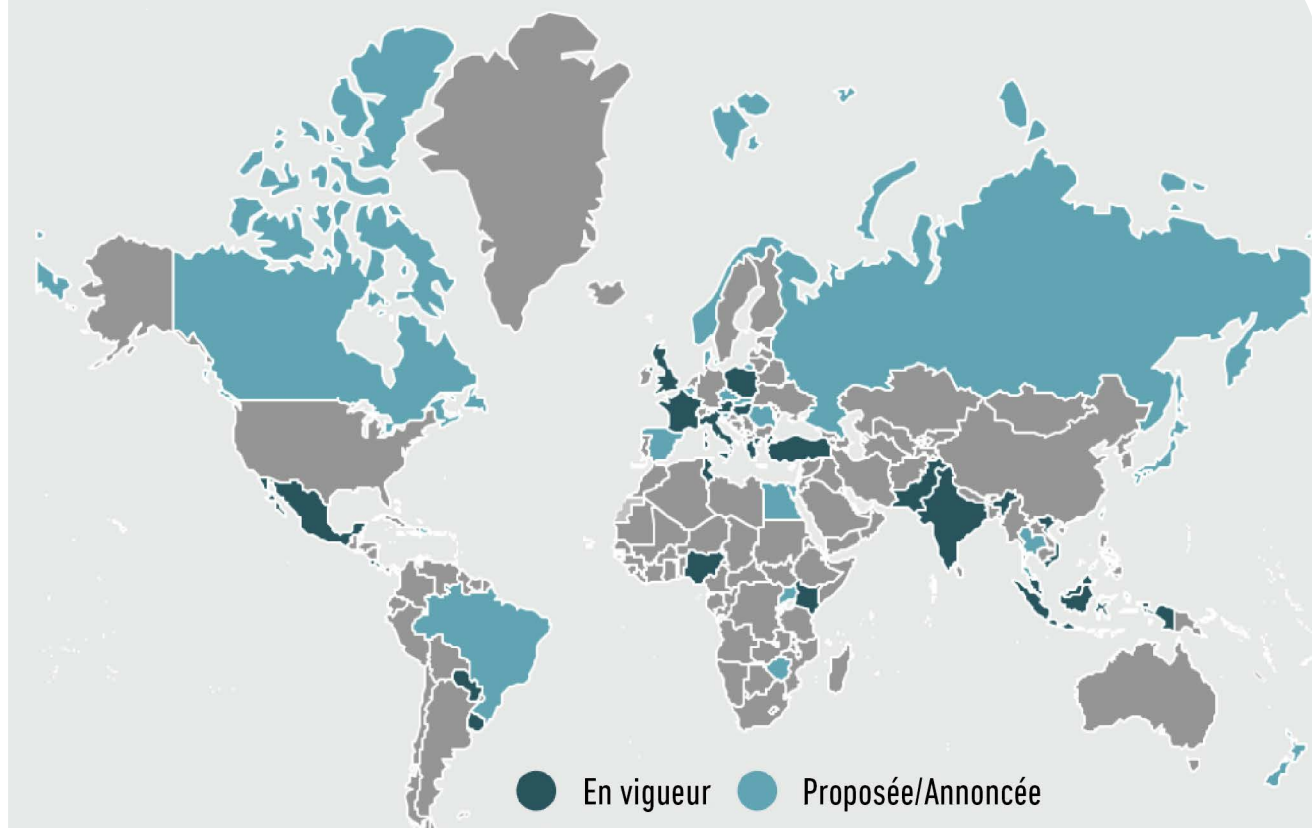
Qualifiée de « plus grande bataille économique mondiale de 2020 », l'impasse résultant des développements de ce

mois-ci constitue une menace pour les relations entre des traditionnels alliés.

Les pays s'orientent vers des actions unilatérales

En mars 2019, l'UE a bloqué ses projets de taxe numérique à l'échelle européenne suite à l'opposition de plusieurs pays qui ont fait valoir que de telles mesures pourraient nuire à l'économie de l'UE. À la place, l'UE a choisi d'attendre que l'OCDE termine ses travaux sur les règles fiscales mondiales pour l'économie numérique. Pourtant le processus de l'OCDE semble être dans l'impasse. Mais avant de nous pencher sur la question, voyons ce qui s'est passé entre-temps.

Les règles de fiscalité numérique dans le monde



Une carte interactive est disponible. [🔗](#)

Plusieurs pays européens qui craignaient que l'approche de l'OCDE ne soit trop lente ont pris des mesures unilatérales et ont élaboré leurs propres règles de taxation numérique. Par exemple, diverses formes de taxes numériques ont été introduites en Autriche (une taxe numérique de 5 % sur les services de publicité en ligne fournis par les grandes multinationales), en Italie (une taxe de 3 % sur les revenus bruts obtenus par les plateformes numériques à partir de services publicitaires), et au Royaume-Uni (une taxe de 2 % sur les revenus des moteurs de recherche, des services de réseaux sociaux et des marchés en ligne qui fournissent des services aux utilisateurs britanniques).

La France a également promulgué une taxe de 3 % sur les revenus gagnés dans le pays par les géants du numérique, mais a décidé de reporter sa mise en oeuvre jusqu'à la fin de 2020, en raison de l'opposition des États-Unis. La Belgique, la République tchèque et l'Espagne font partie des pays qui ont annoncé leur intention d'introduire des taxes numériques.

Au-delà des côtes européennes, des pays comme le Canada, l'Égypte, le Brésil et la Russie ont également annoncé leur intention d'introduire des taxes sur les services numériques. D'autres pays au niveau mondial ont déjà introduit divers types de taxes numériques ; citons par exemple l'Indonésie, le Kenya, la Malaisie et la Turquie.

Les négociations de l'OCDE dans l'impasse ?

Afin de mettre les pays au même niveau, l'OCDE a proposé une approche de la fiscalité numérique à deux piliers. Selon cette proposition, les entreprises seraient soumises à l'imposition dans les pays où leurs produits ou services sont vendus, même si elles n'y ont pas de présence physique. Si les entreprises devaient continuer à trouver des moyens d'enregistrer leurs bénéfices dans des juridictions à faible imposition, les pays pourraient appliquer un taux d'imposition minimum global.

En mai, l'OCDE a réitéré son espoir qu'une solution consensuelle à ces problèmes soit adoptée d'ici à la fin de 2020, tandis que les détails de la mise en oeuvre seraient décidés en 2021. Mais le mois de juin a été marqué par un développement majeur : les États-Unis ont décidé de suspendre leur participation aux discussions de l'OCDE, car, comme l'a fait remarquer le représentant américain au commerce Robert Lighthizer, « nous ne faisons pas de progrès » sur un accord mondial sur la taxation des services numériques. Le pays a également suggéré une pause dans les discussions de l'OCDE [...] pendant que les gouvernements du monde entier se concentrent sur la réponse à la pandémie de COVID-19 et la réouverture de leurs économies en toute sécurité ».

Lighthizer – qui a lancé début juin une enquête pour déterminer si les taxes numériques imposées par plusieurs pays constituent une pratique commerciale déloyale – a noté que « si les pays choisissent de percevoir ou d'adopter de telles taxes, les États-Unis réagiront par des mesures appropriées et proportionnées ». Mais il a également reconnu qu'il y a encore de la « marge pour un règlement négocié », sous la forme d'un « régime international qui ne soit pas seulement axé sur certaines parties et certaines industries, mais où nous nous entendrions sur la manière dont nous allons taxer les gens au niveau international ».

Quelle est la prochaine étape ?

L'Europe a réagi rapidement à l'annonce des États-Unis. Paolo Gentiloni, Commissaire européen à l'économie, a réitéré l'engagement de l'UE à poursuivre les négociations en vue d'un accord global au niveau de l'OCDE. Mais il a également souligné que, si un tel accord n'est pas conclu d'ici la fin de l'année, la Commission « présentera une nouvelle proposition au niveau de l'UE ».

Plusieurs pays, tels que la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne ont également exprimé leur volonté de faire avancer les discussions de l'OCDE ; certains ont fait remarquer qu'ils n'accepteraient pas les menaces du gouvernement américain et qu'ils iraient de l'avant avec des taxes nationales si des solutions européennes ou mondiales n'étaient pas trouvées.

Toutefois, dans les derniers développements, la France, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni ont semblé adopter une approche plus souple en proposant de limiter le champ d'application de la taxe numérique mondiale proposée. En vertu de ce changement, la taxe ne s'appliquerait, dans un premier temps, qu'aux services numériques automatisés tels que les moteurs de recherche et les plateformes de réseaux sociaux (par exemple, Google et Facebook). Les géants technologiques qui vendent des biens et des services (comme Microsoft et Apple, par exemple) ne seraient pas pris en compte durant cette phase. Cela pourrait contribuer à apaiser les tensions existantes et donner au plan de l'OCDE l'élan nécessaire pour aller de l'avant. Il reste à voir comment les États-Unis vont réagir.

En attendant, l'OCDE reste déterminée à trouver une solution globale d'ici la fin de l'année. Le risque est que, à moins qu'un accord multilatéral ne soit conclu, les pays continuent d'imposer des mesures unilatérales aux entreprises de technologie fiscale. Cela déclencherait des conflits et des tensions fiscales qui « nuiraient encore plus à l'économie, à l'emploi et à la confiance ».

Discussions politiques à Genève

La crise du COVID-19 a poussé plusieurs discussions, négociations et processus à se poursuivre en ligne ; dans d'autres cas, les réunions ont été reportées. Les organisations basées à Genève se sont rapidement adaptées à la nouvelle réalité en ligne. L'accent mis sur la santé et les questions humanitaires a accru la pertinence de la dynamique genevoise pour la gouvernance mondiale. Les mises à jour suivantes couvrent les principales discussions du mois. Pour les rapports d'événements, visitez la section [Événements passés](#) sur l'observatoire *Digital Watch*.

UIT – Consultation virtuelle des conseillers ☞ | 9–12 juin 2020

La réunion physique 2020 du Conseil de l'UIT, initialement prévue pour le mois de juin, a été reportée. Toutefois, une consultation virtuelle des conseillers a été organisée, à laquelle ont participé 346 délégués. Lors de ces consultations, il a été proposé de reporter l'Assemblée mondiale de normalisation des

télécommunications au 23 février–5 mars 2021, et le Forum mondial des politiques de télécommunications/TIC au 1–3 juin 2022. L'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur des télécommunications/TIC ainsi que le fonctionnement et les activités de l'UIT ont également été discutés.

Commission de la science et de la technologie au service du développement (CSTD) – 23e session annuelle ☞ | 10–12 juin 2020

Tenue en ligne, la 23e session de la CSTD a débuté par une discussion ministérielle sur l'utilisation de la science, de la technologie et de l'innovation pour accélérer les progrès sur les SDG et aborder la COVID-19. Elle s'est poursuivie par des débats sur l'exploitation de l'évolution technologique

rapide pour un développement inclusif et durable, et sur le rôle des technologies spatiales dans le développement durable. La Commission a également examiné les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).

Conférence des statisticiens européens – 68e session plénière ☞ | 22–24 juin 2020

Organisée sous forme de réunion hybride à Genève et en ligne, la conférence a abordé les impacts de la mondialisation et de la numérisation sur l'avenir des statistiques économiques, ainsi que les défis de la mesure de la transformation numérique. L'accent a été mis sur la nécessité d'investir dans les infrastructures numériques pour les statistiques, ainsi que sur l'importance de favoriser la coopération

internationale et le dialogue entre les différentes parties prenantes sur la mesure de l'économie numérique. D'autres sujets ont été abordés, notamment le rôle des agences statistiques nationales et des agences géospatiales dans les écosystèmes de données nationaux ainsi que le rôle des statistiques officielles dans la lutte contre la pandémie COVID-19 et la fourniture de données pour les SDG.

Forum 2020 du Sommet mondial sur la société de l'information ☞ | 22 juin–10 septembre 2020

Organisé entièrement en ligne, le Forum 2020 du SMSI a débuté le 22 juin par un dialogue de haut niveau sur la promotion de la transformation numérique et les partenariats mondiaux. La première semaine a également été consacrée à des débats sur l'agriculture numérique, l'inclusion et l'accessibilité numériques, la gouvernance de

l'AI et la gouvernance des villes intelligentes. Le forum se poursuivra avec un programme hebdomadaire d'ateliers et de pistes spéciales, et se terminera par une dernière semaine (7–10 septembre) comprenant des déclarations politiques, des dialogues de haut niveau et une table ronde ministérielle.

Le confinement global et son impact sur les petites entreprises ☞ | 24 juin 2020

Organisé par le Centre du commerce international (ITC) sous la forme d'un programme de télévision en ligne, cet événement était consacré à la présentation d'exemples de réponses d'entreprises à la crise du COVID-19, et aux solutions pour en atténuer les effets. L'ITC a également présenté ses Perspectives de compétitivité des PME 2020, ☞

qui explore l'impact de la pandémie sur les petites entreprises, les chaînes d'approvisionnement internationales et le commerce. Le rapport note que les PME doivent être impliquées dans la construction d'une « nouvelle réalité » d'après COVID-19, caractérisée par l'adoption des opportunités de numérisation, et une plus grande inclusion et durabilité.

Les principaux événements mondiaux en matière de politique numérique en juillet et août

Nous nous penchons ici sur le calendrier de la politique numérique afin de mettre en lumière les principales discussions qui auront lieu dans les prochaines semaines à travers le monde. Pour plus de détails et pour le compte rendu de certains événements – y compris les rapports de synthèse et les résumés des différentes sessions – connectez-vous régulièrement à l'observatoire *Digital Watch*.

Juillet

30 JUIN–17 JUILLET

Conseil des droits de l'homme (CDH) – 44e session ordinaire (Genève) [🔗](#)

Initialement prévue du 15 juin au 3 juillet, la 44e session du CDH sera marquée par la présentation du rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, suivie de sa mise à jour orale sur la situation du COVID-19. En outre, une discussion annuelle sur les droits de l'enfant est prévue, ainsi que des dialogues interactifs sur la situation des droits de l'homme aux Philippines, en Érythrée, au Nicaragua, au Venezuela, en Ukraine et des populations Rohingya. Le CDH organisera également des dialogues interactifs avec les rapporteurs spéciaux et les représentants spéciaux du Secrétaire général sur divers sujets tels que la traite, la violence contre les enfants, l'éducation, la santé, la discrimination contre les femmes et l'extrême pauvreté.

23–24 JUILLET

WAIGF 2020 (en ligne) [🔗](#)

La 12e réunion du FGI d'Afrique de l'Ouest (WAIGF), qui devait initialement se tenir à Banjul, en Gambie, est maintenant prévue en ligne. Sous le thème « Inclusion et accès numériques en Afrique de l'Ouest en réponse à COVID-19 », les participants exploreront les défis de la connectivité et de l'inclusion numérique, et discuteront des solutions possibles pour y faire face.

3–7 AOÛT

LACIGF 13 (en ligne) [🔗](#)

Initialement prévue à Santiago du Chili, la 13e réunion annuelle du FGI d'Amérique latine et des Caraïbes (LACIGF) se déroulera en ligne, avec un ordre du jour réduit. Jusqu'au 3 juillet 2020, la communauté régionale est invitée à soumettre des propositions [🔗](#) pour les sujets qui seront abordés lors de l'événement du mois d'août. Le comité de programme examinera ensuite les propositions tout en élaborant l'ordre du jour de l'événement.

7–16 JUILLET

Forum politique de haut niveau sur le développement durable (en ligne) [🔗](#)

Tenue sous le thème « Action accélérée et voies transformatrices : réaliser la décennie d'action et de mise en oeuvre pour le développement durable », le forum discutera de la manière dont la communauté internationale peut répondre à la pandémie de COVID-19 et accélérer les progrès vers la réalisation des ODD. Parmi les sujets spécifiques qui seront abordés figurent la relance de la croissance économique, la résolution des problèmes de financement, la protection du bien-être humain et l'exploitation du potentiel de la technologie et de l'innovation pour faire progresser le développement durable. Le forum comprendra également 47 rapports nationaux à travers lesquels les pays présenteront leurs progrès dans la mise en oeuvre de l'Agenda 2030.

27–31 JUILLET

RightsCon (en ligne) [🔗](#)

Organisée par Access Now, la RightsCon était initialement prévue du 9 au 12 juin 2020 à San José, au Costa Rica, puis reportée à 2021. L'événement se déroulera désormais virtuellement sur une plateforme adaptée. Il sera composé de panels virtuels de haut niveau, de questions-réponses, de rencontres et de sessions stratégiques. Il abordera des sujets tels que la santé publique à l'ère numérique ; la gouvernance des contenus, la désinformation et la haine en ligne ; la vie privée, l'identité numérique et les systèmes de surveillance ; l'intégrité des élections et l'avenir de la démocratie ; les modèles alternatifs pour les entreprises et les travailleurs ; la connectivité et les fermetures d'Internet ; la consolidation de la paix, le développement et la réponse humanitaire ; et la protection des données.

Août

Naviguer dans le paysage politique numérique de Genève

La plupart des organisations basées à Genève s'intéressent désormais aux aspects numériques, ce qui rend le paysage politique numérique genevois riche et diversifié. Comment naviguer dans ce paysage et comprendre qui s'occupe de quoi, et comment surmonter les cloisonnements politiques ? Ces questions ont fait l'objet d'une [conférence en ligne organisée par la Geneva Internet Platform \(GIP\) le 23 juin](#).

Cartographier les besoins des différentes communautés

Les parties prenantes jouent différents rôles dans l'élaboration des politiques numériques. Chacune a besoin de lignes directrices et d'outils pour l'aider à s'orienter dans les nombreuses initiatives, processus et forums de discussion et de décision. Par exemple, les missions diplomatiques pourraient bénéficier d'outils qui les aideraient à fournir rapidement une couverture transversale des questions politiques au-delà des cloisonnements traditionnels. Pour les organisations internationales, l'élaboration d'un terrain d'entente sur la terminologie, les pratiques et les normes constituerait un pas vers le renforcement de la collaboration. Et si le secteur privé peut trouver difficile de suivre les discussions sur la politique numérique à Genève, des passerelles claires telles que les événements « Road to Bern » pourraient les aider à mieux comprendre le contexte et à participer plus efficacement.

Cartographie des domaines des politiques numériques : Approches et initiatives

La numérisation touchant pratiquement tous les aspects de notre vie, le domaine politique autour des développements numériques et technologiques devient de plus en plus vaste et complexe. Les initiatives de cartographie permettent de clarifier qui couvre quelles questions politiques et comment, mais elles doivent également faire ressortir les liens entre les travaux des acteurs et mettre l'accent sur les différents points d'entrée pour relier ce qui est fait dans divers domaines. Des taxonomies communes sont également importantes pour aider les personnes et les organisations à parler le même langage politique et à se comprendre.

Présentation de l'Atlas numérique de Genève

Développé par la GIP et dont la publication est attendue pour septembre 2020, l'Atlas numérique de Genève présente les principaux acteurs de la politique numérique à Genève et leurs travaux. L'objectif est de mieux faire connaître la riche scène numérique genevoise et d'accélérer la coopération entre les acteurs qui s'occupent de divers aspects des questions de politique numérique, allant de la normalisation et de la protection des données, à la sécurité et aux droits de l'homme. Faites-nous savoir si vous souhaitez participer à cette discussion sur les acteurs, les questions et les processus couverts par l'Atlas numérique de Genève.



A propos de ce numéro

Numéro 51 de la newsletter *Digital Watch*, publié le 1er juillet 2020, par la Geneva Internet Platform et DiploFoundation | Contributeurs: Katarina Anđelković, Stephanie Borg Psaila, Andrijana Gavrilović, Jovan Kurbalija, Nataša Perućica, Sorina Teleanu | Traducteur de l'édition française: Clément Perarnaud | Design: Aleksandar Nedeljkov, Viktor Mijatović, et Mina Mudrić, Diplo's CreativeLab. | [Contactez-nous: digitalwatch@diplomacy.edu](mailto:digitalwatch@diplomacy.edu)

Aller plus loin avec plus de ressources

Lorsque vous voyez l'icône bleue  cliquez dessus dans la version numérique pour accéder à la source ou à d'autres ressources.

En couverture

Plan d'action numérique : Accélérer le passage à la coopération numérique. Credit: Vladimir Veljasević

 DiploFoundation (2020) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

